

269 nouvelles collectivités, 2 milliards d'euros octroyés... L'AFL affiche un bilan 2024 très positif, marqué par une forte croissance

L'AFL, la banque des collectivités, a connu en 2024 une nouvelle année de développement sans précédent, avec 269 nouvelles collectivités membres – soit une croissance de 51,9% du nombre de ses membres sur 2024 –, près de 2 milliards d'euros de crédit octroyés. 10 ans après le début de son activité, la banque a déjà octroyé un volume de près de 11 milliards d'euros de crédits.

Un rythme de croissance sans précédent

L'AFL a été rejointe en 2024 par 269 nouvelles collectivités, ce qui constitue la plus forte progression de son histoire (+51,9% par rapport à 2023). Parmi ces nouveaux membres figurent notamment les départements de Maine-et-Loire, des Yvelines, de la Gironde et de l'Yonne.

D'importantes intercommunalités comme la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, du Pays de Gex, de Carcassonne ou encore de Châteauroux sont devenues membres.

L'AFL a accueilli également des collectivités très diverses, que ce soit la commune de Montgon (69 habitants), les villes de Dijon et Nancy ou bien celle de L'Île-d'Yeu, l'une des 4 collectivités de France non regroupées au sein d'un EPCI.

Cette progression porte l'apport en capital global (total des parts sociales apportées par les collectivités locales) à 328 millions d'euros.

Les chiffres clés :

1045

C'est le nombre de collectivités membres de l'AFL (au 31 décembre 2024).

+51,9%

C'est la progression du nombre de nouveaux membres entre 2023 et 2024.

328 millions €

C'est le total de l'apport en capital voté par les collectivités actionnaires.

« Cette progression sans précédent de l'activité de l'AFL confirme la pertinence du modèle. Dans un contexte économique et politique complexe, qui affecte la prévisibilité de financement des collectivités à l'avenir, notre parti-pris est de proposer, au prix le plus compétitif possible, des prêts bancaires simples pour financer l'ensemble des investissements des collectivités, pour répondre au mieux à leurs attentes. Nous avons par ailleurs renforcé notre capital avec une opération de capital hybride à la fin 2024 et serons en mesure de poursuivre une forte croissance sur les prochaines années. » indique Yves Millardet, Président du directoire de l'AFL.

Au total, 1045 collectivités sont aujourd'hui actionnaires, dont 6 régions et 18 départements, 211 EPCI ou syndicats, et 810 communes de l'Hexagone et d'Outre-mer. Ensemble, elles représentent près de 26,5% de la dette publique locale française.



L'AFL, le partenaire financier des collectivités

En 10 ans d'activité, l'octroi de près de 11 milliards d'euros de crédits place l'AFL parmi les prêteurs bancaires de référence auprès des collectivités.

Laurence Leydier, Directrice des adhésions et du crédit de l'AFL, le confirme : « *La part de marché resterait en 2024 comparable à celle de 2023 (8 %). En 2024, ce sont près de 650 contrats de prêts qui ont été signés et qui ont permis de financer tous types d'investissements. Le besoin d'emprunts en 2025 devrait être comparable à celui de l'année écoulée.* ».

« *Pour demain, nous portons le souhait que le prochain millier d'actionnaires soit atteint rapidement. Plus l'AFL va grandir, plus ses interventions sur les marchés financiers vont être importantes, plus les conditions financières proposées aux collectivités membres seront compétitives. Pour qu'à la fin, ce soient les finances de nos collectivités membres qui y gagnent.* », conclut Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST.

Les chiffres clés :

11 milliards €
De crédits octroyés depuis
2015

2 milliards €
Octroyés sur la seule année
2024

74%
C'est la part des consultations
dans lesquelles l'AFL est
retenue en 2024.

Les résultats annuels complets de l'AFL seront publiés le 27 mars 2025.

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêts. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »



Contact presse

Justine GUIGUES - Chargée des relations presse
justine.guigues@afl-banque.fr - 06 74 94 29 66